



# BASES EN COMMUNICATION

Durée : 3 jours

## PUBLIC

Tout public

## PRÉREQUIS

**Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation**

## OBJECTIFS

- **Découvrir la communication orale et ses codes**
- **Maîtriser son langage non-verbal**
- **Prendre la parole avec aisance à tout moment**
- **Définir sa politique de communication**
- **Connaître les étapes de la rédaction d'un écrit**
- **Découvrir des techniques d'écriture**
- **Développer sa visibilité dans son entreprise**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

**Alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mises en situation**

## INTERVENANTS

**Didier BLANCHET - Peggy THEISS**  
**Cédric BARRÉ - Angélique CAVELIER**

Possibilité d'utiliser le CFESES (Congé de formation  
Économique, sociale, environnementale et syndicale)

Cette formation reprend en partie les programmes des formations "communication orale et écrite" des pages 49 et 51. Elle permet à chaque stagiaire d'avoir les bases essentielles en communication, le tout en 3 jours seulement au lieu de 4 !

## La communication orale

- La communication orale, c'est quoi ?
- L'écoute : la base de l'oral
- Le fond et la forme de son message
- Le langage non-verbal
- L'art d'être entendu et compris
- Les zones d'interactions
- La gestion du stress et de ses émotions
- Le face à face avec le public
- La gestion des participants

## La communication écrite

- La politique de communication
- Les étapes de la rédaction
- Le message essentiel
- La rédaction : le plan et la formulation
- Les règles de la mise en page
- Les caractères typographiques
- Les différents types d'écrits syndicaux



**Dates (à Paris ou en région) :**



**À la demande sur le  
lieu de votre choix.**

**TARIFS : Syndicat : 200€/jour**

**CSE : 220€/jour**

**Entreprise : 230€/jour**